

Appel à campagnes d'impact

Prix « Campagne d'impact » Pariscience, soutenu par l'Office français de la biodiversité

Festival Pariscience

Présentation de l'appel à projets

Le jury

Le Festival Pariscience a décidé de lancer en 2024 un prix « Campagne d'impact » pour soutenir les réalisateurs et les sociétés de production (de films et/ou à impact) dans la conduite de campagnes d'impact adossées à la sortie de films scientifiques (documentaires, fictions, séries, long-métrages). L'Office français de la biodiversité soutient cette initiative.

L'Association Science Télévision, association porteuse du Festival Pariscience, est composée de sociétés de production de films documentaires scientifiques, spécialisées sur la diffusion en télévision.

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public de l'État. L'OFB exerce des missions de connaissance et d'expertise sur l'ensemble des composantes de la nature. Il contribue à l'exercice de police (administrative et judiciaire) de l'environnement. L'OFB accompagne les acteurs publics et socio-économiques pour la conception et la mise en œuvre de leurs activités en faveur de la biodiversité. Il gère et restaure également les espaces protégés, aires marines et espaces protégés terrestres. L'OFB a aussi pour mission la mobilisation de l'ensemble de la société en faveur de la biodiversité.

Le contexte

La biodiversité, tissu vivant de la planète, socle de nos sociétés, est en danger. Pour la protéger et nous protéger (car nous en faisons partie), nous devons adopter des actions majeures pour changer le regard sur le vivant et transformer nos sociétés humaines notamment grâce à la mobilisation des citoyens.

Faire évoluer ces relations entre nous humains et les « non-humains », c'est mettre le vivant au cœur de notre façon de penser, d'habiter le monde, de nos actions et de nos pratiques. En travaillant sur une approche collective et en alignant les objectifs de préservation de la biodiversité avec ceux du climat, nous transformerons notre relation au vivant, nos valeurs, nos modes de vie et de gouvernance.

Il s'agit donc de repenser les conceptions et les modes de faire actuels. Peut-on envisager des relations avec le vivant de nature sociale (coopération, entraide, soins), juridique (droits, justice), politique (diplomatie, gouvernance) qui réinscrivent les sociétés humaines dans l'ensemble du vivant ? Cette dimension est clairement exprimée dans différents rapports de l'IPBES (le GIEC de la biodiversité) qui promeut les changements transformateurs à mener. Nous pourrions ainsi assurer la préservation de l'habitabilité de la planète et des territoires pour nous-mêmes, les générations futures et les autres vivants.

Le Festival Pariscience et l'OFB souhaitent favoriser la mobilisation des citoyens autour des relations humains – non humains.

Ce prix a pour but de faire émerger des campagnes d'impact adossées à des films scientifiques (fictions, documentaires, long-métrages, séries). L'objectif de ce prix est de valoriser des projets appelant la société à se mobiliser sur les enjeux de biodiversité.

Cadrage

Dans le cadre de cet appel, une campagne d'impact est entendue comme une initiative stratégique, regroupant un ensemble d'actions, visant à créer un changement positif dans la société, qu'il s'agisse de sensibiliser, de changer de comportement ou de soutenir une cause.

La campagne d'impact se distingue du film en lui-même. Un projet de « film à impact » (sans autre action associée) n'entre donc pas dans le cadre de cet appel.

Critères d'admission

Les projets de campagne d'impact devront impérativement être adossés à un film (ou une série) scientifique en cours de développement, en production ou déjà diffusé à partir du 1^{er} janvier 2025. Ce dernier devra répondre aux critères suivants :

- Être un film scientifique ou une série scientifique
- Être en français ou sous-titrés français

- Avoir un lien avec la France
- Avoir un engagement d'achat d'au moins un diffuseur, que ce soit pour une diffusion à la télévision ou sur le web
- Avoir une date de diffusion prévue avant septembre 2027
- Avoir une autorisation du diffuseur pour une projection du film dans le cadre du festival PARISCIENCE 2027, si le projet est lauréat

ATTENTION : cet appel concerne des projets de campagnes d'impacts adossées à des films et non des projets de films. Tout dossier de production envoyé seul sera considéré comme inéligible.

Déroulé de l'appel à projets

- Mars – fin juin : appel à projets
- Juillet – août : étude des candidatures
- Début septembre : délibération et sélection de trois projets
Annonce des résultats aux projets non sélectionnés
- Septembre : entretien en visioconférence avec les trois finalistes
- Octobre : sélection d'un ou deux projets lauréats

Qu'obtiendra le projet lauréat ?

Le ou les projet(s) lauréat(s) sera annoncé le lundi 26 octobre 2026, lors de la soirée de clôture du festival Pariscience.

Le projet lauréat obtiendra une participation au développement de la campagne d'impact d'un montant minimum de 10 000 euros et maximum de 15 000 euros, et un accompagnement de l'OFB tout au long de la campagne.

Le film auquel le projet de campagne d'impact est adossé sera projeté lors de la 23^e édition du festival Pariscience (2027).

L'OFB & Pariscience se réservent le droit de sélectionner un 2^e projet lauréat, qui pourra obtenir un prix d'un montant inférieur au premier lauréat.

Le film auquel le projet de campagne de ce 2^e lauréat est adossé ne sera pas projeté lors de la 23^e édition de Pariscience.

Les trois projets finalistes pourront apposer un logo « Sélection officielle Prix Campagne d'impact 2026 », transmis par Pariscience, sur leurs éléments de communication et/ou au générique du film.

Quels sont les critères de sélection ?

L'OFB et l'AST sélectionneront les projets selon les critères suivants :

- Prise en compte de la thématique relative au vivant
- Prise en compte de la dimension de mobilisation citoyenne
- Cohérence et pertinence du projet de campagne d'impact
- Faisabilité du projet
- Implication d'autres acteurs que l'OFB dans le projet (associations, institutions, entreprises, producteurs à impact, etc.)
- Qualité du discours scientifique

Le règlement

Les dossiers devront être communiqués en français, en [remplissant le formulaire](#) et devront comprendre :

1- [L'œuvre audiovisuelle à laquelle la campagne est adossée](#)

- Titre et format (durée ; pour une série, nombre d'épisodes)
- Résumé court de l'œuvre
- Notes d'intention et de réalisation
- Synopsis (pas de scénario)
- Lettre d'engagement d'au moins un diffuseur (cinéma, TV, web, compte important sur une plateforme de vidéos)
- Date ou période prévue de diffusion
- Trailer ou *moodboard* si pertinent

NB : Le diffuseur devra être informé qu'une campagne d'impact va être engagée.

La lettre d'engagement du diffuseur pourra être envoyée **jusqu'au 1^{er} septembre 2026**.

2- [Le projet de campagne d'impact](#)

- Résumé court du projet
- Présentation détaillée du projet, incluant :
 - Contexte
 - Lien avec la thématique
 - Objectifs
 - Cibles
 - Appels à agir, actions de plaidoyer, actions de sensibilisation, diffusions du film auprès de publics cibles, plateforme internet ...

- Partenaires éventuels/pressentis
- Calendrier prévisionnel
- Budget et plan de financement prévisionnels, incluant le soutien de l'OFB (15 000€)

3- La structure

- Lettre de candidature présentant la structure ou groupement de structures portant le projet
- CV et/ou filmographie du porteur de projet
- Noms, coordonnées téléphoniques, postales et courriel du porteur de projet
- Liste des campagnes d'impact déjà réalisées (si existante)

En envoyant leur dossier, les porteurs de projet s'engagent, si leur projet est lauréat, à inclure le logo ou une mention de l'OFB dans le générique du film (ou série) auquel la campagne d'impact est adossée, ainsi qu'à citer l'OFB et PARISCIENCE dans la communication, les événements et les déclinaisons de la campagne d'impact.

Envie de participer ?

[Remplissez le formulaire sur ce lien](#), avant le **30 juin 2026 à minuit**.

La lettre d'engagement du diffuseur pourra être envoyée ultérieurement, séparément du dossier, **jusqu'au 1er septembre 2026**, à l'adresse suivante : campagne-impact@science-television.com.